

qu'une province ne peut mener l'affaire seule et que, pour réussir, le projet devra être le fruit de la collaboration entre les trois provinces, et avec le gouvernement fédéral. Dans un éditorial récent, le *Telegraph Journal* a dit:

La baie de Fundy appartient autant au Nouveau-Brunswick qu'à la Nouvelle-Écosse. Les intérêts du Nouveau-Brunswick sont énormément engagés dans l'utilisation de la baie et dans l'énergie qu'elle pourra produire—une énergie exempte de pollution et entièrement renouvelable qui n'exigerait pas la consommation des carburants dont les réserves mondiales diminuent.

Le Nouveau-Brunswick doit participer aussi vigoureusement que la Nouvelle-Écosse à la réalisation de ce projet.

L'éditorial signale qu'il s'agit d'une baie interprovinciale et qu'il incombe donc nettement au gouvernement fédéral de participer au projet et d'aider financièrement les provinces incapables de le réaliser seules. Et l'éditorial conclut:

Le gouvernement fédéral doit ouvrir aussi largement son portefeuille pour ce projet en faveur de cette région longtemps négligée qu'il l'a fait en faveur de la riche région qu'est le centre du Canada en 1950, à l'époque de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent.

Cet éditorial exprime exactement mon opinion. Je dirai simplement à la Chambre que la réalisation de l'usine maméotrice de la baie de Fundy vaut la peine d'être étudiée sérieusement et je fais cette requête: Que la construction de ce projet fasse l'objet d'un effort concerté, mené conjointement par les trois provinces en collaboration avec le gouvernement fédéral.

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas été étonné de voir figurer cet avis de motion au *Feuilleton* et je l'accueille avec plaisir. J'estime que lorsqu'un député prend un sujet aussi au sérieux que le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates), aucune rebuffade ne doit le décourager. Il doit saisir toutes les occasions possibles d'exposer son point de vue au forum que sont pour lui les Communes. Comme il l'a fait, il faut qu'il exprime cette opinion pendant la période des questions, pendant les débats sur le budget, les jours de l'opposition et l'heure des députés.

Sa motion est indiscutablement valable. Le sujet soulevé par le député a fait l'objet d'une étude. Je n'en parlerai pas aujourd'hui. Certains pourront se demander pourquoi je parle de cette question pendant l'heure des députés. J'aimerais dire au parrain de la motion et au député de Moncton (M. Thomas) que j'ai vécu quelque temps dans le nord de l'Ontario. Chaque fois que je voyage hors du Canada je suis étonné d'être questionné sur les chutes du Niagara et sur les marées de la baie de Fundy. A l'étranger, les gens ont l'air de croire que ces régions sont tout près de l'endroit où nous vivons. J'ai honte d'avouer que je n'ai pas encore eu la joie de voir les marées de la baie de Fundy. J'espère remédier à cela cet été.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Les marées de la baie de Fundy ont quelque chose de magique, qui se fait sentir non seulement dans la région représentée par le député de Moncton, non seulement en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, mais par tout le Canada. Je suis à peu près sûr que s'il y avait moyen de donner suite à la proposition du député,

[M. Thomas (Moncton).]

la Nouvelle-Écosse en profiterait de même que le Nouveau-Brunswick. Et cela ne s'arrêterait pas là sans doute, car tout ce qui est avantageux pour une région du Canada l'est pour l'ensemble du pays.

J'ai lu le rapport sur ce sujet et étudié l'histoire de la question et j'ai pu voir bon nombre de coupures de journaux. Comme le disait le représentant de Moncton, on a reproché dans certains milieux au premier ministre de la Nouvelle-Écosse «de faire cavalier seul». Le représentant de Cumberland-Colchester-Nord voulait tout bonnement nous faire comprendre que certaines choses devaient être faites et qu'il les entreprenait seul. C'était tout de même réconfortant de l'entendre faire l'éloge à ce sujet, du président du Conseil privé (M. MacEachen) et du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Dubé).

Je lisais dernièrement dans le *Globe and Mail* qu'un M. R. B. Cameron avait été nommé président de la Tidal Power Corporation, récemment établie par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan. Je vous cite un passage de l'article:

La nouvelle compagnie qui est une Société de la couronne, a été créée avec un fonds d'établissement de 10 millions de dollars, par une mesure législative adoptée pendant la session de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, qui vient de prendre fin en vue d'exploiter l'énergie marémotrice de la baie de Fundy.

On dit plus loin que le premier ministre Regan et M. Cameron iront en Europe visiter la centrale d'énergie marémotrice française, en Bretagne. Fait digne de mention, le député ne dit pas simplement dans sa motion que le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'entreprendre une étude, mais qu'il devrait entreprendre une nouvelle étude. Il emploie l'adjectif «nouvelle».

Je crois que cela est indispensable, parce que cela incombe à ceux qui ont la responsabilité aujourd'hui de déterminer si dans ce rapport très complet on a oublié quelque chose et s'il existe des moyens de réaliser l'aménagement de l'énergie marémotrice, surtout au profit des Canadiens de cette région.

• (4.30 p.m.)

Je voudrais vous lire un court extrait du rapport du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique, qui met en évidence ce que l'homme tente de faire et ce que nous nous efforçons de faire au Canada.

Au cours des siècles, l'humanité, dans sa recherche de la survie et d'une meilleure existence, s'est ingéninée à soumettre les forces de la nature à son propre service. Elle a eu pour but déterminé la maîtrise et l'utilisation de l'énergie que produisent d'une manière évidente le soleil, le vent, les cours d'eau et les marées de même que l'énergie latente qui existe dans différents éléments de la terre avec un succès croissant ou variant en fonction du développement des connaissances techniques et de leurs applications ainsi que de la valeur économique des forces à maîtriser.

Dans notre quête d'une solution, nous nous heurtons constamment aux questions suivantes: Le projet est-il réalisable financièrement? Est-il vraiment rentable? Des fonctionnaires m'ont dit que le gouvernement fédéral a offert aux provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse de faire, de concert avec elles, une revue générale des conclusions du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique, de présenter des vues sur la propo-